

# CONCOURS PHOTO ÉTUDIANT 2021/22

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

- Chaque participant est étudiant à l'UCO, à TALM-Angers ou à l'Université d'Angers et pratique la photographie numérique.
- Chaque participant déclare être l'auteur des photographies et certifie avoir l'autorisation des éventuels sujets représentés sur les photos.
- Chaque auteur déclare céder gratuitement les droits d'exploitation et d'utilisation des photographies envoyées à l'université d'Angers à titre non exclusif et pour une exploitation non commerciale.
- Tout plagiat de photo déjà existante entraînera une annulation immédiate de la candidature.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Envoi de fichiers numériques uniquement (et non papier), photos noir & blanc ou couleur (légendées ou non).
- Chaque fichier devra porter le nom du participant et le numéro de présentation (ex : Bernard-Durand -1).
- Format minimum : 2000x2500 pixels, pour un encadrement 40x50 cm
- 5 photos maximum par participant (indiquer s'il s'agit d'une série ou si les photos sont dissociables), accompagnées d'une petite note descriptive ou note d'intention
- Date limite d'envoi des images : **6 mars 2022**
- Thème « **RÊVE** »

### Contacts

UA : [amandine.girard@univ-angers.fr](mailto:amandine.girard@univ-angers.fr)

TALM-Angers : [dorian.gaston@talm.fr](mailto:dorian.gaston@talm.fr)

UCO : [corinne.nicolle@uco.fr](mailto:corinne.nicolle@uco.fr)

 Culture UA



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET  
DE DESIGN  
ANGERS

